



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MILDECA | Mission interministérielle de lutte contre
les drogues et les conduites addictives

PLAN DÉPARTEMENTAL DE MOBILISATION CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES

2024-2027

Département de l'Indre



- INTRODUCTION -

Les conduites addictives constituent un défi majeur pour notre société. Tous les territoires, y compris ultra-marins, sont concernés. Alcool, tabac, stupéfiants, jeux d'argent et de hasard, jeux vidéo sont, à divers titres présents dans la vie des Français. Beaucoup en font usage quotidiennement, d'autres plus occasionnellement. À 17 ans, de nombreux adolescents ont expérimenté l'alcool, le tabac et le cannabis et certains installent ces consommations dans un usage régulier : près d'un sur cinq fume tous les jours du tabac (16 %), près d'un sur dix consomme de l'alcool au moins 10 fois par mois (7 %) et 4 % consomment du cannabis au moins 10 fois par mois. Les usages des adolescents sont cependant nettement orientés à la baisse depuis 2014. La stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives vise à accentuer cette tendance, afin que les nouvelles générations soient de moins en moins exposées aux risques de conduites addictives. Les risques et les dommages sont clairement établis et particulièrement visibles au plus près des citoyens. Alcool et tabac sont les deux premières causes, en France, de mortalité prématurée et les deux premiers facteurs de risque de cancer ; l'alcool est largement impliqué dans les violences, notamment intrafamiliales et sexuelles. La consommation de stupéfiants, outre ses effets sur la santé, entretient les trafics et diverses activités criminelles qui eux-mêmes alimentent la demande de produits et engendrent insécurité et violence. Le marché des jeux d'argent et de hasard est en pleine croissance, en particulier en raison du développement des paris sportifs et des jeux de loterie en ligne. Les jeux d'argent et de hasard, qui peuvent générer des pratiques à risques, voire des addictions, sont également pratiqués par les mineurs alors que la vente leur est interdite. Par ailleurs, l'augmentation massive de l'utilisation des jeux vidéo et des réseaux sociaux a conduit à considérer ce phénomène comme une nouvelle forme d'addiction contre laquelle les pouvoirs publics doivent lutter. La politique de lutte contre les drogues et les conduites addictives nécessite, pour être pleinement efficace, d'être conduite avec constance et détermination. Son caractère interministériel est fondamental et demeure plus que jamais d'actualité.

- LA STRATÉGIE INTERMINISTÉRIELLE DE MOBILISATION CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES 2023-2027 -

Adoptée par le Gouvernement le 9 mars 2023, cette stratégie s'articule autour de trois orientations principales :

- Doter chacun de la liberté de choisir ;
- Accélérer la protection, notamment des mineurs, dans les milieux de vie ;
- Activer l'ensemble des pistes d'action pour une stratégie coordonnée, et mise en œuvre sur l'ensemble du territoire.

- LE PLAN DÉPARTEMENTAL -

Afin de décliner au mieux la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives, les services de l'État acteurs de la politique publique de lutte contre les conduites addictives ont mobilisé tous les relais essentiels de la lutte contre les conduites addictives : les collectivités territoriales concernées, les associations partenaires et les professionnels intervenant au plus près des publics vulnérables ont été mobilisés afin d'écrire des propositions d'actions pertinentes, adaptées aux réalités indriennes.

L'enjeu est donc multiple et conséquent pour les services de l'État en conduisant des actions en matière de prévention, de prise en charge, d'accompagnement ainsi que dans le cadre de la répression des infractions à la législation en vigueur.

Au cours des dernières années, l'Indre connaît, comme le Centre-Val-de-Loire, une hausse des conduites addictives, en particulier en matière d'usage et de consommation de cannabis et d'expérimentation d'autres drogues comme l'héroïne et les produits hallucinogènes chez les publics jeunes. Egalement, l'expérimentation et la consommation d'alcool ont une proportion plus importante dans le département que la moyenne nationale. Dans l'Indre, le taux du tabagisme chez les femmes enceintes augmentent.

La région Centre-Val-de-Loire se distingue du niveau national par une surmortalité par consommation excessive d'alcool notamment (*Source : Conseil national de la refondation Centre-Val-de-Loire*).

Par ailleurs, le développement des usages détournés du protoxyde d'azote et des jeux sportifs en ligne constitue des points d'attention.

S'inscrivant dans un cadre régional élaboré sous l'égide du préfet de la région Centre-Val-de-Loire, le plan départemental 2024-2027 est structuré en cinq axes dont les actions sont précisées dans le présent plan.

- Axe 1** → Informer, former et communiquer pour éclairer (professionnels et grand public)
- Axe 2** → Protéger et prévenir les conduites addictives chez les jeunes
- Axe 3** → Prévenir et réduire les risques en milieu festif et lors des grands événements
- Axe 4** → Renforcer les actions en direction des publics vulnérables
- Axe 5** → Réduire l'exposition aux produits

L'objectif de cette feuille de route pluriannuelle est de décliner la stratégie nationale en actions locales adaptées aux spécificités de la région Centre-Val-de-Loire et du département de l'Indre.

Ce plan départemental de mobilisation contre les conduites addictives constitue un document opérationnel à disposition de chaque service afin d'orienter la prévention et la prise en charge des addictions vers une meilleure protection des Indriennes et des Indriens.

A l'instar de plusieurs départements, un comité de prévention des addictions (COPRAD) sera chargé du suivi de la mise en œuvre de ce plan. Cette instance regroupera l'ensemble des acteurs mobilisés en matière de prévention et de lutte contre les conduites addictives, dont les professionnels de santé, les professionnels du secteur social, les professionnels de l'éducation, l'ARS, les forces de sécurité intérieure et la Préfecture. Ce comité veillera à promouvoir les actions partenariales, la concertation des acteurs pour travailler en cohérence en optimisant les ressources. Ce comité se réunira, a minima, une fois par an.

Nous tenons à renouveler notre confiance envers l'ensemble des acteurs mobilisés dans le département contre les conduites addictives et les remercier pour la qualité du travail accompli pour l'élaboration de la nouvelle déclinaison départementale de la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027.

AXE 1 – Informer, former et communiquer pour éclairer (professionnels et grand public)

Objectif 1 → Réaliser des actions de communication grand public

Mieux informer le grand public, les professions à risques et les élus sur les dangers de l'alcool et des stupéfiants. Axer la communication lors des moments de l'année jugés à risques (festivités, grands rassemblements).

Effet attendu : informations auprès du plus grand nombre sur les conséquences durables de l'alcool, des stupéfiants, des jeux de hasard et des écrans.

ACTION 1 : DIFFUSER LOCALEMENT LES SPOTS PUBLICITAIRES ET LA DOCUMENTATION DE LA MILDECA

Pilote	Préfecture (BRECI)
Actions à mener	Information et sensibilisation auprès du public avec des actualisations de la page internet de la préfecture et de l'ARS
Moyens	Utilisation des moyens de communication mis à disposition par la MILDECA, Santé publique France, OFDT
Partenaires/Acteurs	ARS, MILDECA, DDPN, GGD, collectivités, Préfecture (sécurité routière)
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de rubriques créées et volume de consultation

ACTION 2 : PROMOUVOIR ET RELAYER LES DISPOSITIFS ET CAMPAGNES NATIONAUX

Pilote	ARS
Actions à mener	Utilisation des moyens de communication dont les réseaux sociaux pour atteindre plus facilement les jeunes et les actions mises en place
Partenaires/Acteurs	MILDECA, DDPN, GGD, Préfecture, partenaires associatifs, DSDEN, CPAM, collectivités
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de publications relayées et actions

Objectif 2 → Sensibiliser et former les professionnels et élus à la question des addictions

ACTION 1 : DIFFUSER AUPRÈS DES CHAMBRES PATRONALES DE LA DOCUMENTATION RELATIVE AUX ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL

Pilote	DDETSPP
Partenaires/Acteurs	ARS, MILDECA, DDPN, GGD, employeurs principaux du département, CCI, CMA
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre d'entreprises impactées

ACTION 2 : FORMER LES CLSPD/CISPD SUR LE RÔLE DU MAIRE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES

Pilote	Préfecture
Partenaires/Acteurs	Châteauroux Métropole, collectivités territoriales et EPCI concernés
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de CLSPD/CISPD formés Rapport nombre formé et nombre total

Objectif 3 → Améliorer la coordination des acteurs dans le champ des addictions

ACTION : ORGANISER SEMESTRIELLEMENT LA RÉUNION DE COORDINATION EN ADDICTOLOGIE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Pilote	ARS et Préfecture
Partenaires/Acteurs	Partenaires des champs médico-socio-sanitaires et associatifs ainsi que du champ sécuritaire et répressif
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de réunions organisées

AXE 2 : Protéger et prévenir les conduites addictives chez les jeunes

Objectif 1 → S'appuyer sur les personnes relais afin de déployer des actions de prévention

Il s'agit d'associer les élèves et le personnel éducatif à la politique de prévention et de sensibiliser le jeune public afin de repousser l'entrée dans les consommations addictives.

Effet attendu : sensibilisation importante d'une classe d'âge aux dangers des addictions.

ACTION 1 : POURSUIVRE LA FORMATION DU PERSONNEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE SUR LES ADDICTIONS

Pilote	DSDEN et DRAAF
Partenaires/Acteurs	Partenaires associatifs, GGD, DDPN, ARS
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de personnes formées

ACTION 2 : PROMOUVOIR ET SOUTENIR LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES AFIN DE LIMITER OU RETARDER LES ENTRÉES DANS LES ADDICTIONS

Pilote	ARS
Partenaires/Acteurs	Partenaires associatifs, GGD, DDPN, DSDEN
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre d'actions soutenues

ACTION 3 : DÉPLOYER DES ACTIONS DE PRÉVENTION HORS TEMPS SCOLAIRE

Pilote	SDJES
Partenaires/Acteurs	Partenaires associatifs, GGD, DDPN, ARS, acteurs médico-sociaux, Parquet
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre d'actions soutenues

Objectif 2 → Développer et soutenir une politique d'aller vers pour être au plus proche des publics cibles

ACTION 1 : MENER DES ACTIONS À DESTINATION DES APPRENTIS

Pilote	DDETSPP
Partenaires/Acteurs	CFA, partenaires associatifs, DSDEN, Missions locales
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre d'apprentis sensibilisés

ACTION 2 : MENER DES ACTIONS À DESTINATION DES ÉLÈVES EN MILIEU AGRICOLE

Pilote	DRAAF
Partenaires/Acteurs	Établissements scolaires, partenaires associatifs, DDPN, GGD
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre d'élèves sensibilisés

ACTION 3 : MENER DES ACTIONS À DESTINATION DES ÉLÈVES EN MILIEU SCOLAIRE

Pilote	DSDEN
Partenaires/Acteurs	Établissements scolaires, partenaires associatifs, DDPN, GGD
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre d'élèves sensibilisés

ACTION 4 : MENER DES ACTIONS À DESTINATION DES ÉLÈVES EN SITUATION D'ÉVITEMENT SCOLAIRE OU DÉSCOLARISÉS

Pilote	DSDEN
Partenaires/Acteurs	Établissements scolaires, associations partenaires, SDJES
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de personnes en situation d'évitement scolaire ou déscolarisés sensibilisés

AXE 3 → Prévenir et réduire les risques en milieu festif et lors des grands événements

Il s'agit d'impliquer au mieux les acteurs du milieu festif du département en déployant une prévention et un accompagnement efficaces, dans un contexte de grands événements sportifs engendrant des dynamiques locales.

Effet attendu : baisse du nombre d'incidents en raison de la consommation d'alcool et de stupéfiants lors des événements festifs.

Objectif → Améliorer la réduction des risques

ACTION 1 : DIFFUSER DU CONTENU RELATIF AUX ÉVÉNEMENTS FESTIFS ET D'INTÉGRATION AUPRÈS DES ÉTUDIANTS RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES AINSI QU'AUPRÈS DES ENTITÉS DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (DISPOSITIF FAITES LA FÊTE, ...)

Pilote	SDJES / Etablissements d'enseignement supérieur
Partenaires/Acteurs	Enseignement supérieur, partenaires associatifs
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de contacts réalisés et de responsables sensibilisés

ACTION 2 : FORMER LES ÉTUDIANTS RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

Pilote	SDJES / Etablissements d'enseignement supérieur
Partenaires/Acteurs	Enseignement supérieur, partenaires associatifs
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de responsables sensibilisés

ACTION 3 : SENSIBILISER LES MAIRES CONCERNANT LEUR RÔLE FACE AUX CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU FESTIF ET LORS DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Pilote	Préfecture
Partenaires/Acteurs	AMI/AMIR, DDPN, GGD
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de présentations réalisées/maires informés

ACTION 4 : SENSIBILISER ET INTERVENIR EN PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES AUPRÈS DES PUBLICS EN MILIEUX FESTIFS ET ÉTUDIANTS

Pilote	ARS
Partenaires/Acteurs	AMI/AMIR, DDPN, GGD, Préfecture, partenaires associatifs
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de sensibilisations déployées

AXE 4 → Renforcer les actions en direction des publics vulnérables

L'objectif est de soutenir les actions concourant à la prise en charge des publics vulnérables, en finançant les structures et en y orientant les personnes de ce public particulièrement vulnérable face aux conduites addictives.

Effet attendu : amélioration de l'insertion et/ou de la réinsertion des publics vulnérables.

Objectif 1 → Soutenir des actions en direction des publics prioritaires en adaptant les interventions aux publics (personnes en situation de précarité, sous main de justice)

ACTION : PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE EN SITUATION D'ADDICTION

Pilote	Parquet
Partenaires/Acteurs	Associations partenaires, ARS (PRAPS)
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de personnes accompagnées et de professionnels sensibilisés

Objectif 2 → Soutenir des actions de formation

ACTION : FORMER ET SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL AUX QUESTIONS DES ADDICTIONS

Pilote	ARS
Partenaires/Acteurs	Associations partenaires
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de professionnels sensibilisés et/ou formés Nombre d'heures dispensées

AXE 5 → Réduire l'exposition aux produits

L'objectif est de mieux communiquer sur les nouveaux repères de consommation à moindre risque, de renforcer l'interdit protecteur de vente d'alcool aux mineurs et de renforcer la formation du personnel.

Effet attendu : respect massif de l'interdiction de vente aux mineurs d'alcool, de tabac et de jeux d'argent et de hasard.

Objectif 1 → Développer des environnements protecteurs pour créer des environnements favorables

ACTION 1 : FAIRE RESPECTER L'INTERDICTION DE VENTE AUX MINEURS (ALCOOL, TABAC, PROTOXYDE D'AZOTE, VAPOTAGE)

Pilote	DDPN/GGD
Partenaires/Acteurs	Partenaires associatifs, enseignes de grande distribution, préfecture
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de contrôles menés Nombre d'infractions relevées

ACTION 2 : PROMOUVOIR DES LIEUX SANS TABAC

Pilote	DDETSPP
Partenaires/Acteurs	Partenaires associatifs, DDPN, GGD, sites accueillant du public
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de lieux sans tabac mis en place

ACTION 3 : PROMOUVOIR DES LIEUX DE SANTÉ SANS TABAC

Pilote	ARS
Partenaires/Acteurs	Partenaires associatifs, établissements sanitaires et médico-sociaux et écoles de santé
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre de lieux de santé sans tabac mis en place

Objectif 2 → S'appuyer sur les actions territoriales existantes

ACTION 1 : PROMOUVOIR L'INSCRIPTION D'ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES (CLS, CPTS)

Pilote	ARS
Partenaires/Acteurs	Collectivités territoriales, professionnels de santé, partenaires associatifs, Conseil territorial de santé (CTS)
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre d'actions inscrites dans les dynamiques territoriales

ACTION 2 : RENFORCER LES CONNAISSANCES DES PARENTS ET PROFESSIONNELS CONCERNANT LES RISQUES DES ÉCRANS

Pilote	ARS
Partenaires/Acteurs	Collectivités territoriales, partenaires associatifs, CTS
Échéance	En continu
Indicateurs	Nombre d'actions menées

Fait à Châteauroux,

Le 24 avril 2024.

Le Préfet



Thibault LANXADE